

PDALHPD 2017-2022

Calvados

Comité responsable du plan

22 mai 2019



PDALHPD 2017-2022 Calvados

Ordre du jour

Bilan 2018

Axe 1 : Adapter l'hébergement et le logement aux besoins des ménages

- Financement logement locatif social (LLS)
- Financement Anah (Agence nationale pour l'habitat)
- Hébergement
- Logements adaptés

Axe 2 : Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins

- Accompagnement Social Lié au Logement financé par le Conseil Départemental (ASLL)
- Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) porté par l'Etat
- Accompagnement global pour l'intégration vers et dans le logement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)
- Développement du partenariat et de la coordination entre le secteur social et de la santé

Axe 3 : Mieux orienter les ménages

- Contingent préfectoral
- CODESI (Commission d'Examen des Situations)
- CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives)
- Ateliers du 5 décembre 2018 sur l'insertion par le logement des personnes hébergées en structures

PDALHPD 2017-2022 Calvados

Ordre du jour

Perspectives 2019

- Financement du logement locatif social (LLS)
- Programme « Habiter mieux » - Anah
- Prévision d'ouvertures de places en logement adapté
- Appels à projets
- Dispositif d'identification et de relogement des ménages hébergés prêts au relogement
- Vade-mecum sur les dispositifs AHI et Logement adapté
- Elaboration du schéma départemental de domiciliation des personnes sans domicile stable du Calvados 2019-2022

Axe 1 : Adapter l'hébergement et le logement aux besoins des ménages

- Financement du logement locatif social (LLS)
- Anah (Agence nationale pour l'habitat), programme « habiter mieux »
- Intermédiation locative
- Logements adaptés et de transition
- Hébergement

Financement du logement locatif social (LLS) en 2018

► Nombre d'agrément octroyés :

	PLAi	PLUS	PLS	Total LLS	PSLA	Total
Agréments	445	575	192	1 212	245	1 457
Ratio LLS	36,7 %	47,4 %	15,8 %			
Objectifs	370	750	100	1 220		

► Zoom sur les PLAI :

Sur les 445 PLAI agréés dont **439** subventionnés pour **2 932 896 €** :

1 270 010 € pour du logement adapté : 143 places en résidences sociales et 30 places en pension de famille

1 662 886 € pour du logement ordinaire : 266 logements dont **240 en B1** parmi lesquels 122 bonifications « petits logements » (T1/T2) et **26 en B2**

Financement du logement locatif social (LLS) en 2018

► Zoom sur les PLAI :

Répartition par bailleur des agréments PLAI ordinaires en 2018 :

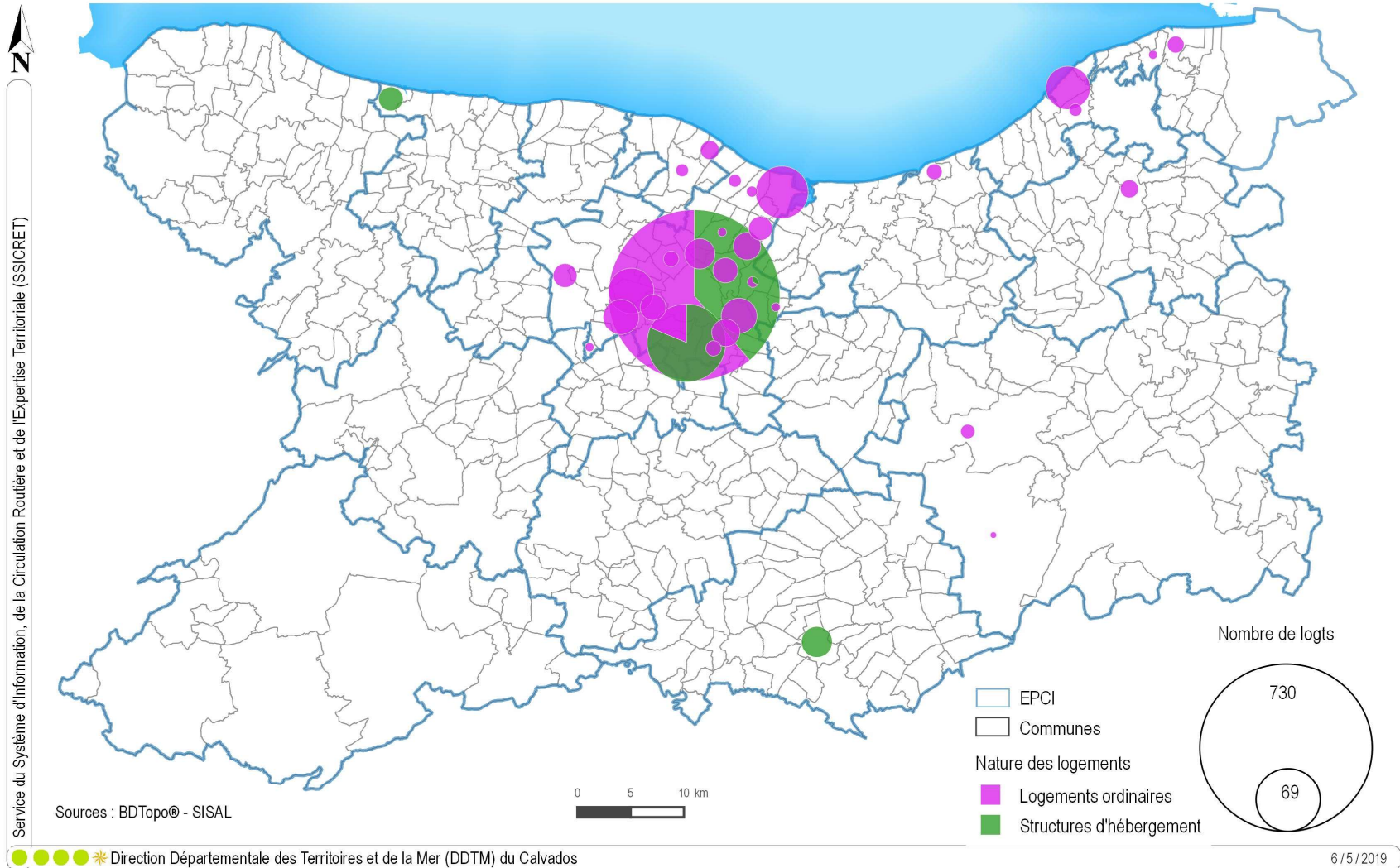
Calvados Habitat	Plaine normande	Caen la mer Habitat	Partélios Habitat	Revivre	Logipays	I.B-Seine	La Caennaise	Alcéane	Habitat Humanisme	Logéo
63	36	84	4	15	22	8	18	5	3	8

Caen la mer bénéficiaire de 90 % de la programmation départementale de LLS
Plus de la moitié des agréments PLAI ciblée sur des T1 ou T2 (soit 139 logements), en majorité (82%) localisée en zone B1

Une augmentation de 70 % du nombre de T1/T2 agréés entre 2013 et 2018 soutenue par la stratégie de bonifier les petits logements

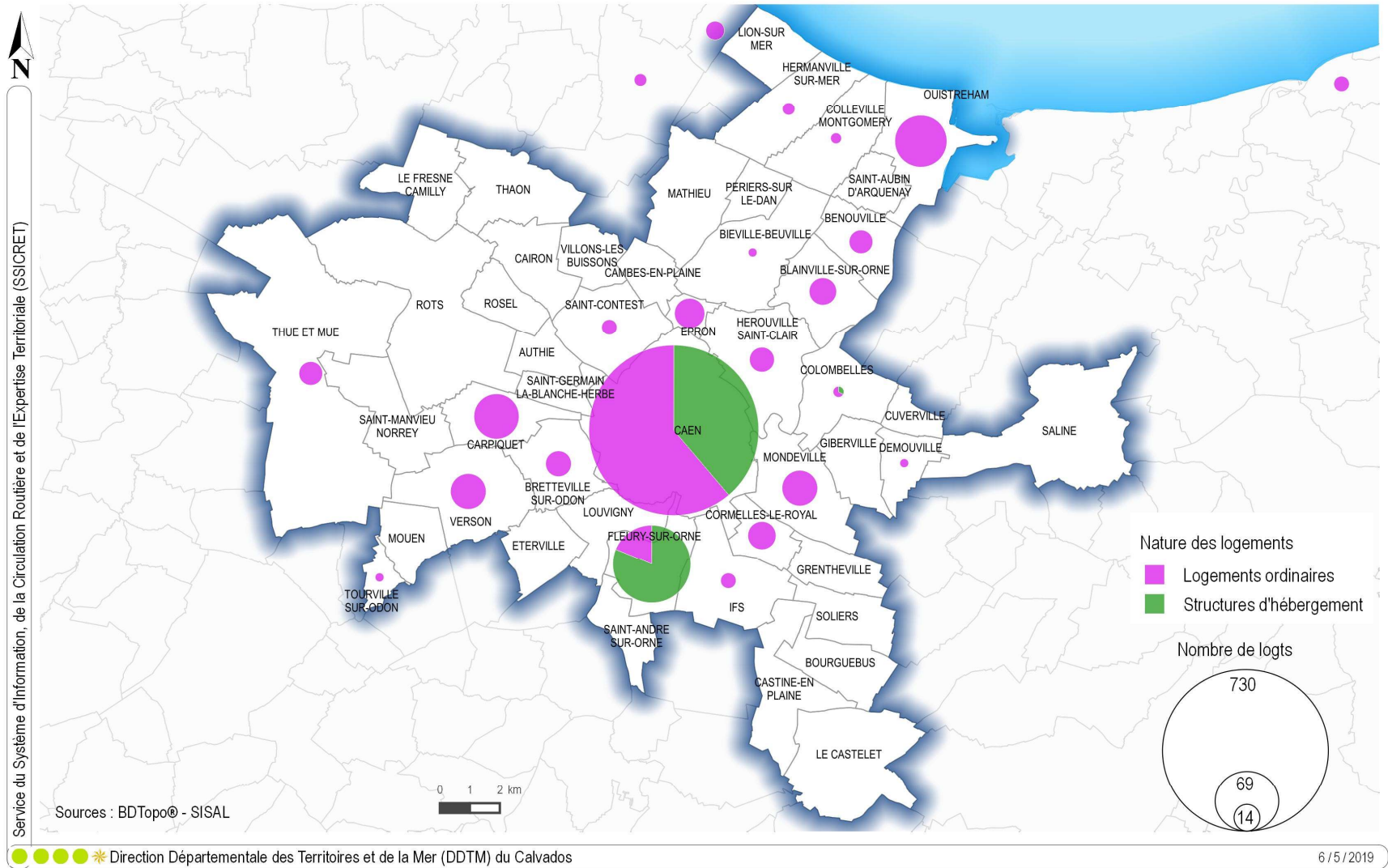
PLAi agréés entre 2015 et 2018

7



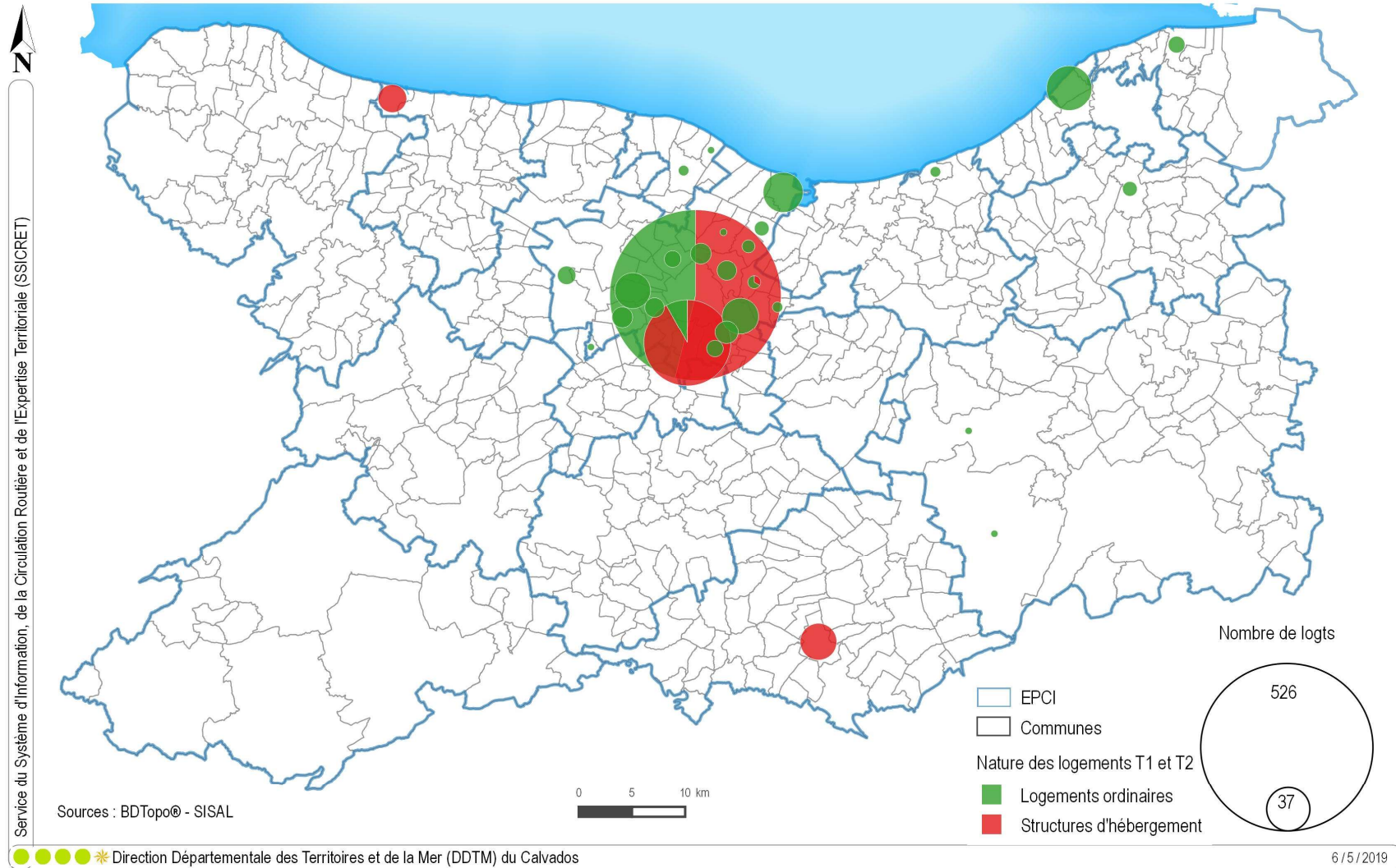
CU Caen la Mer - PLAi agréés entre 2015 et 2018

8



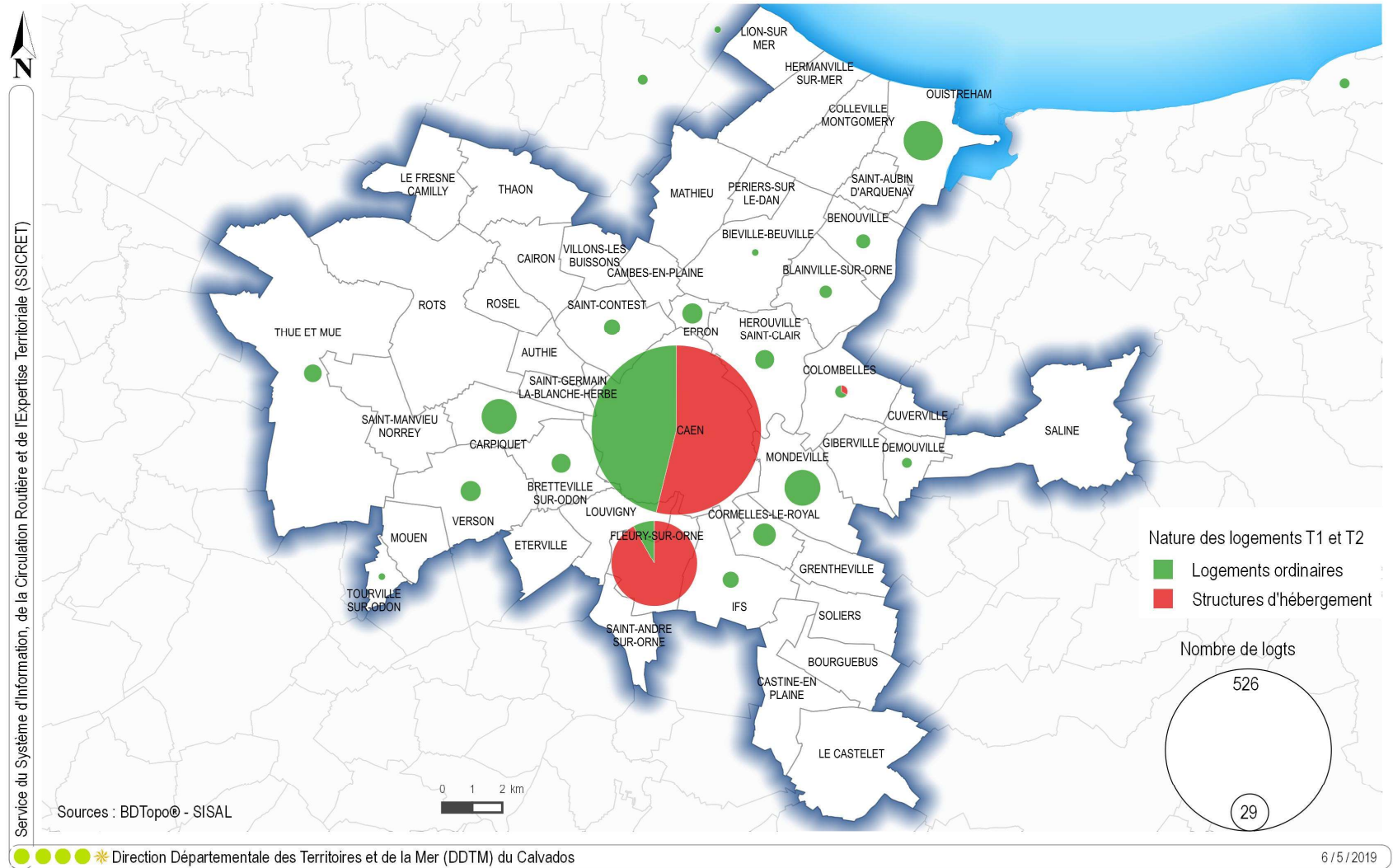
PLAi agréés entre 2015 et 2018 - Types 1 et 2

9



CU Caen la Mer - PLAi agréés entre 2015 et 2018 - Types 1 et 2

10



1.1

Financements ANAH 2018

► Propriétaires occupants : 600 logements pour 3,715 M€ de subventions

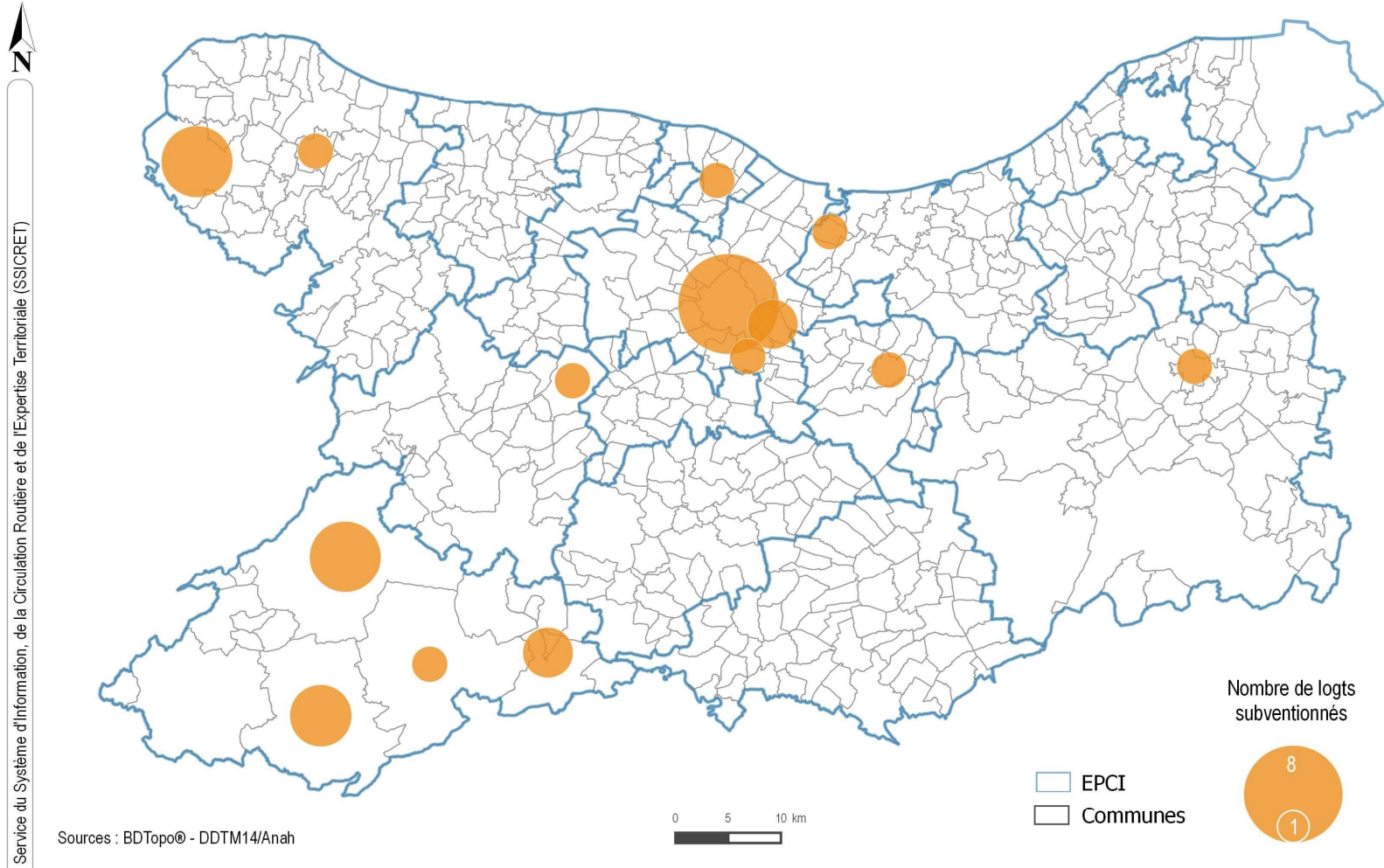
Habitat indigne / très dégradé			Énergie			Autonomie		
Objectif	Réalisé	%	Objectif	Réalisé	%	Objectif	Réalisé	%
70	22	31%	585	457	78%	170	121	71%

► Propriétaires bailleurs : 31 logements pour 0,451 M€ de subventions

Total			Dont Habitat indigne / dégradé	Dont Énergie
Objectif	Réalisé	%		
53	31	58%	27	4

Bilan 2018 des aides Anah aux propriétaires bailleurs

12



Participation du Conseil départemental en complément de l'Anah en 2018

- Acquisition 13 prêts dépense : 127 100 €
- Construction 8 prêts 74 800 €
- Propriétaires bailleurs 3 prêts 30 000 €
- Amélioration 78 prêts dont 17 assortis d'une subvention en complément, plus 21 subventions seules
- Dépenses en prêts 364 913 €
- Dépenses en subventions 28 632 €

Hébergement d'urgence

Etablissements	Places HU au 01/01/18	Places HUDA 01/01/18	Places HU au 01/01/19	Places HUDA 01/01/19
ACSEA – La Charité	64	0	20	50
AAJB - Foyer 3A	48	0	48	0
AAJB - HUDA	0	0	0	45
Itinéraires -Foyer l'Etape	36	0	36	0
Foyer Jacques Cornu	50	0	50	15
ADOMA- La Cotonnière	53	0	53	0
ACSEA-Le Cap Horn	36	0	60	0
2ChosesLune -Village Mobile	104	0	134	0
ADOMA - HUDC	20	0	20	0
ADOMA - HUDA	0	60	0	143
ADOMA - PRAHDA	0	110	0	110
Marché HUAS	500	0	500	0
Total :	911	170	921	363

Augmentation de **18 %** de la capacité d'hébergement en 2018, soit **203** places d'hébergement créées portant le dispositif urgence à **1 284** places.

Hébergement réinsertion sociale

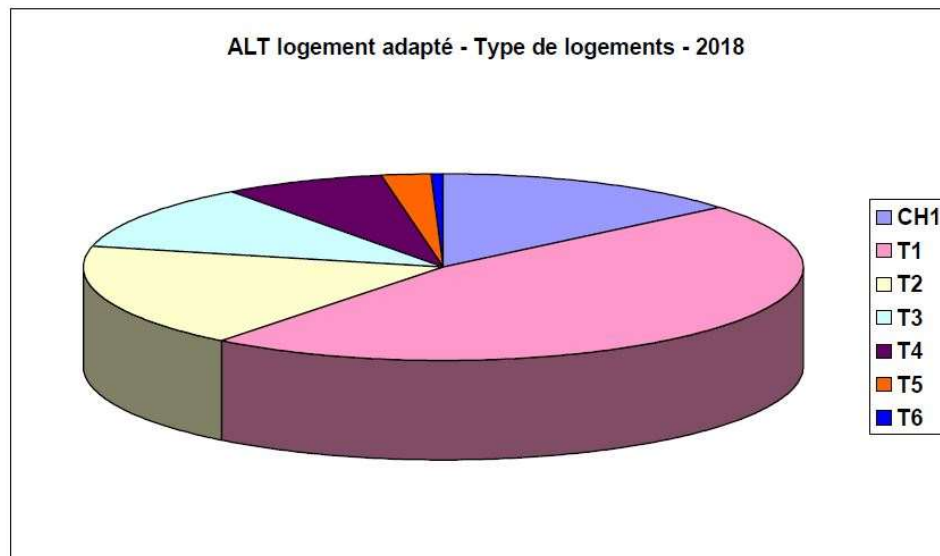
CHRS	PLACES au 01/01/2019
Fil d'Ariane - AAJB	91
Janine Van daele - ITINERAIRES	66
La Source - ITINERAIRES	34
Le Jardin - ITINERAIRES	32
REVIVRE	85
TOTAL	308

Financements Hébergement et veille sociale

VEILLE SOCIALE (SIAO, 115, SAMU SOCIALE, SAO, accueil de jour)	1 877 866 €
HU	3 559 911 €
HUDA	1 055 986 €
NUITEES HOTEL (303 + 177)	2 696 003 €
CHRS	5 013 744 €
TOTAL	14 203 510 €

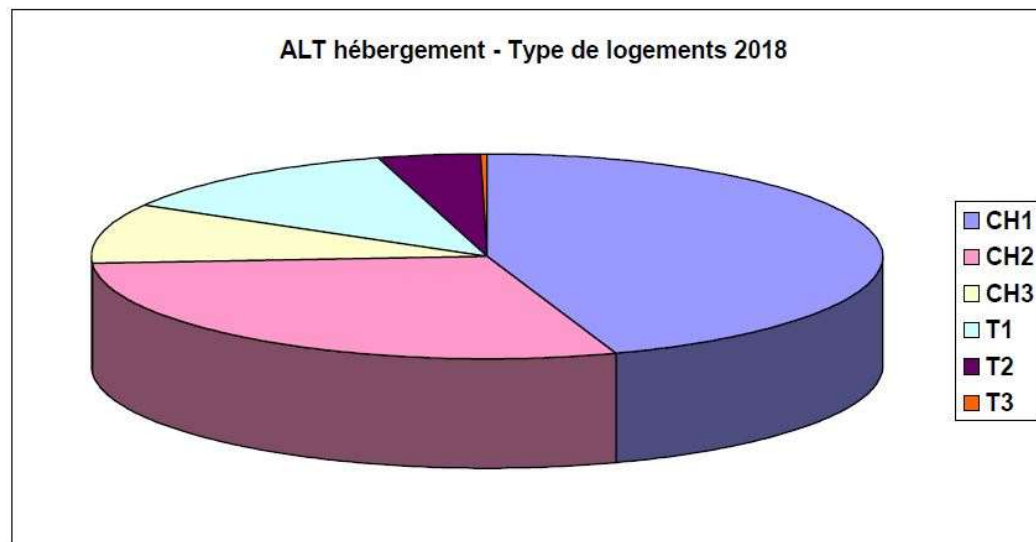
ALT – Logement adapté

ALT- LOGEMENT ADAPTE - 2018	CH1	T1	T2	T3	T4	T5	T6	TOTAL
NOMBRE DE LOGEMENTS	21	70	27	17	11	3	1	150
NOMBRE DE PLACES THEORIQUES	21	140	81	68	55	18	7	390
POURCENTAGE PAR TYPE DE LOGEMENT	14%	47%	18%	11%	7%	2%	1%	100%



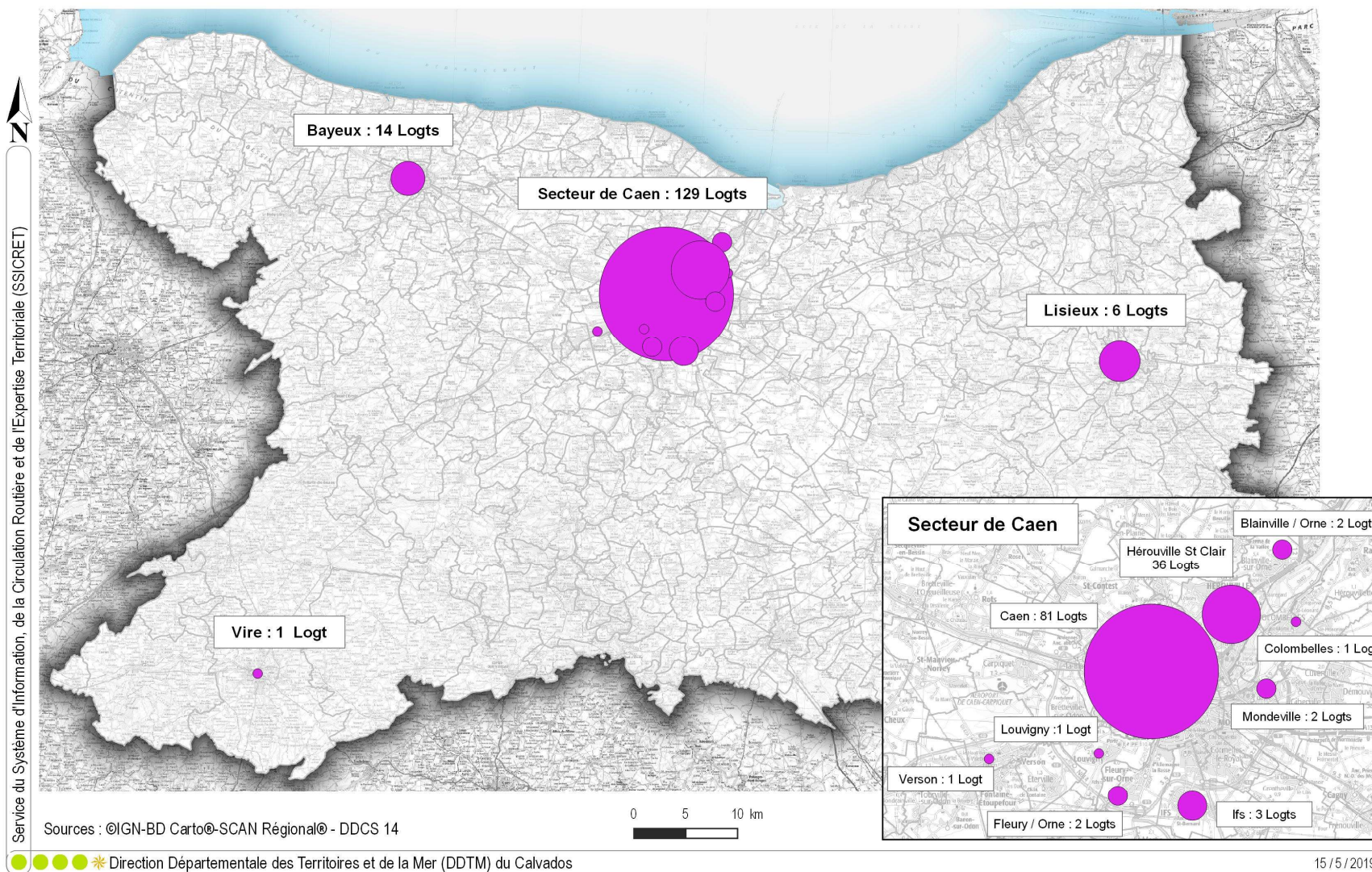
ALT - Hébergement

ALT- HEBERGEMENT - 2018	CH1	CH2	CH3	T1	T2	T3	TOTAL
NOMBRE DE LOGEMENTS	130	84	28	35	12	1	290
NOMBRE DE PLACES THEORIQUES	130	168	84	70	36	4	492
POURCENTAGE PAR TYPE DE LOGEMENT	45%	29%	10%	12%	4%	0%	100%



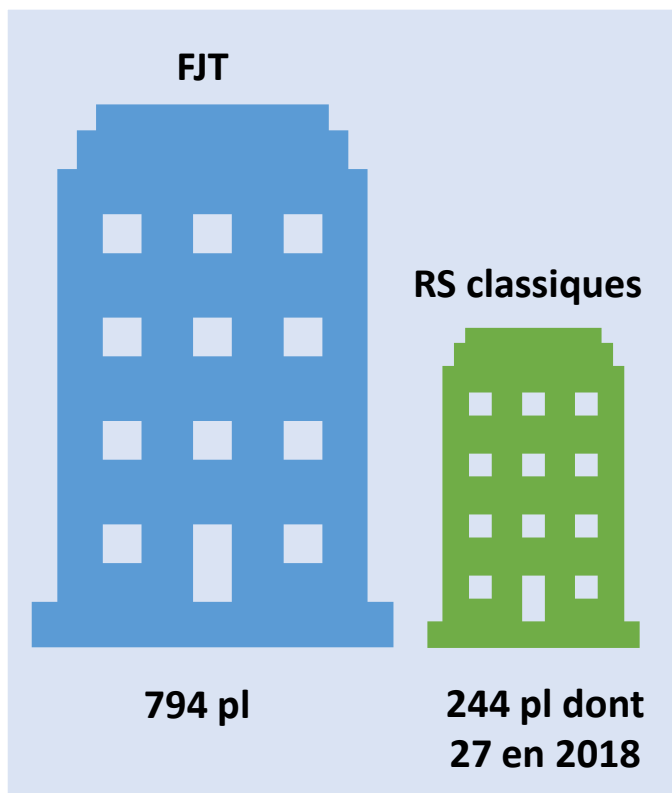
Parc des appartements ALT au 01 janvier 2019 dans le Calvados

19

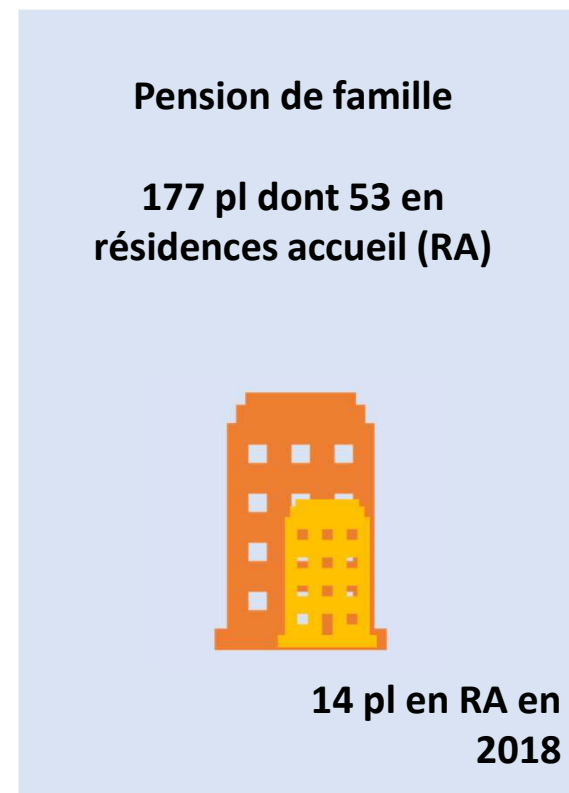


Logement adapté

Les résidences sociales en 2018



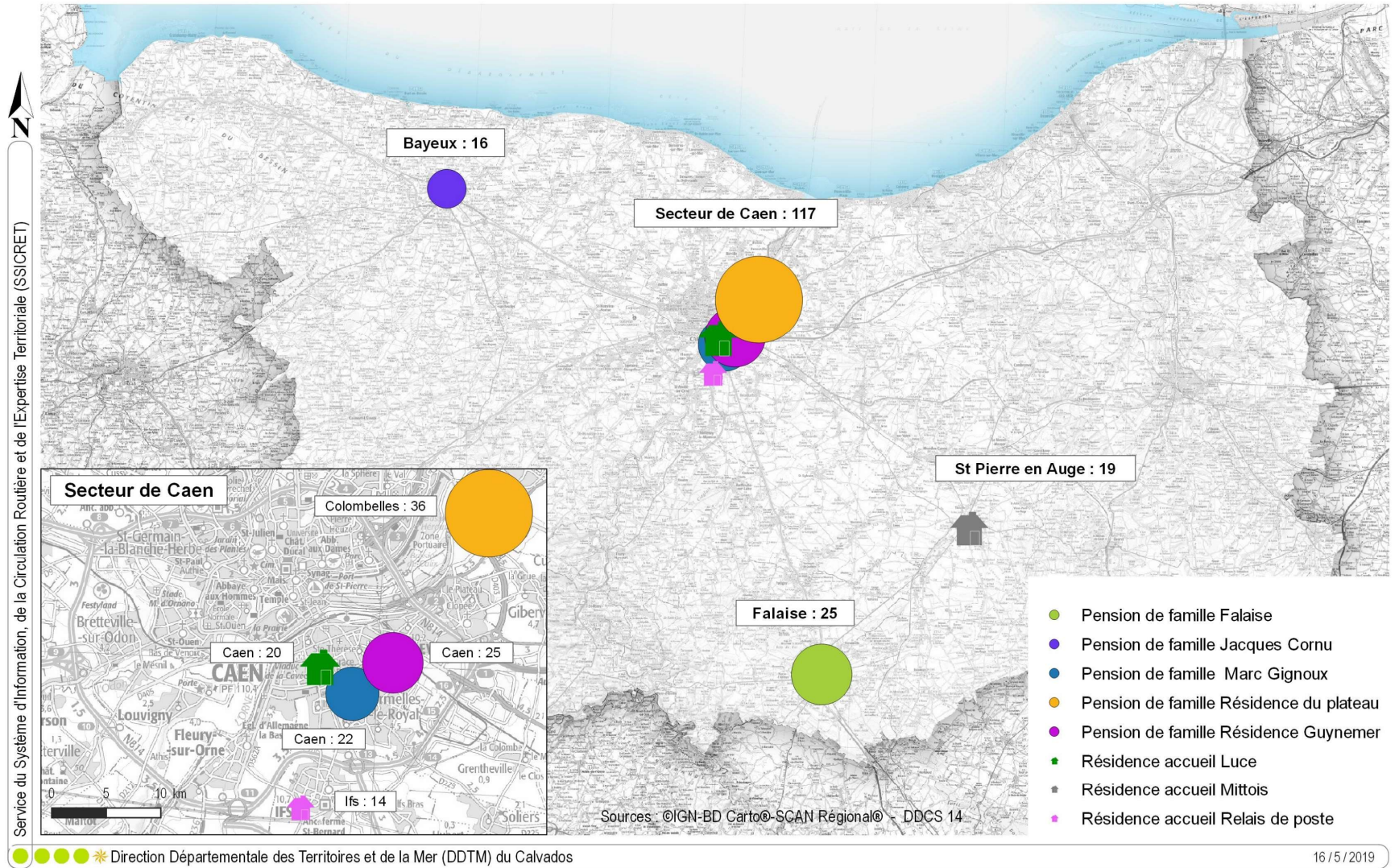
84 925 € d'Aide à la Gestion
Locative Sociale (Etat)



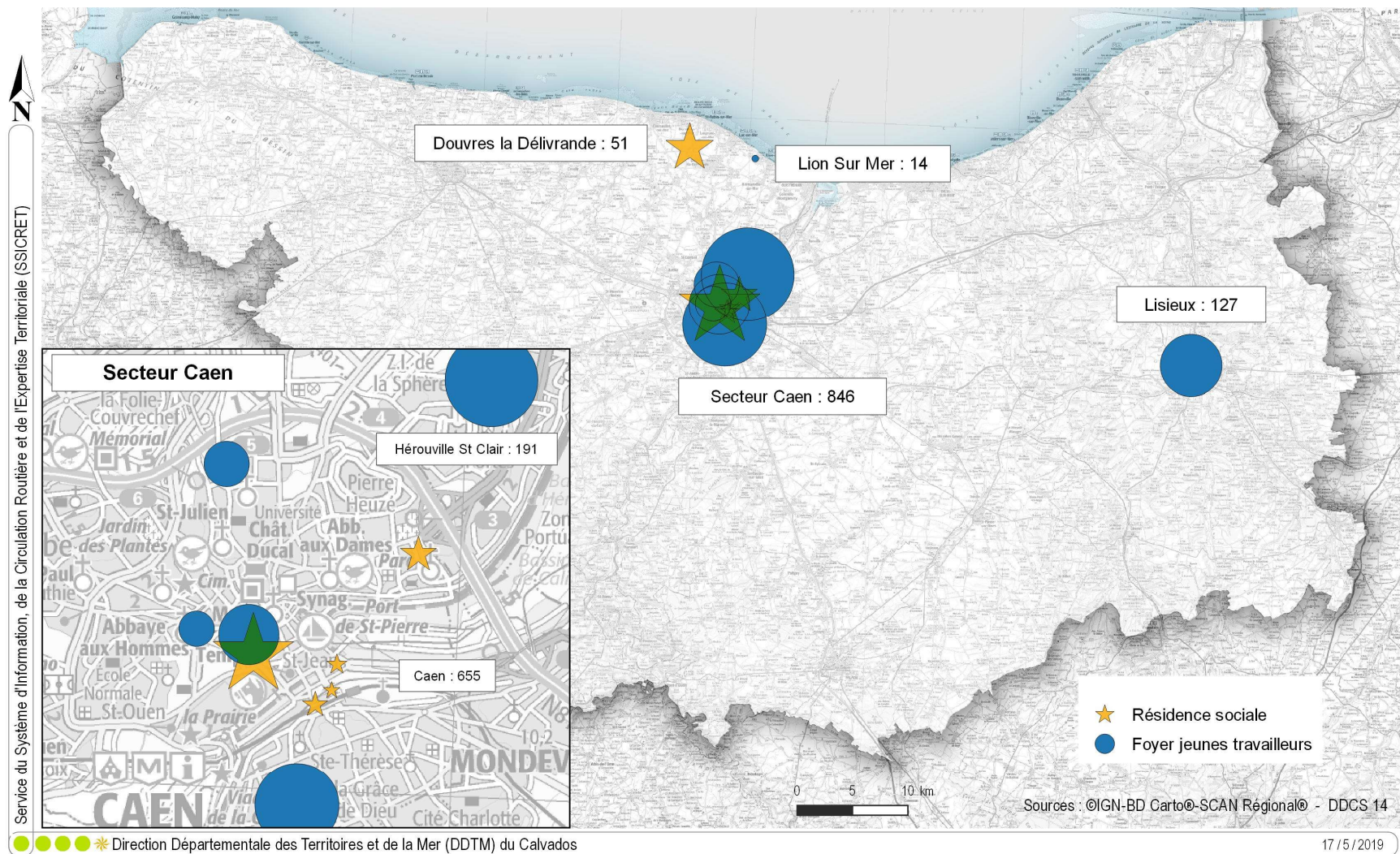
898 209 € de subvention Etat
pour le fonctionnement

Nombre de places en pensions de famille et résidences accueil au 01 janvier 2019 dans le Calvados

2.1



Nombre de places en résidences sociales et en foyers jeunes travailleurs au 01 janvier 2019 dans le Calvados



Logement adapté

L'intermédiation locative en 2018 côté Etat

	Nombre de logements	Mandat de gestion	Location/sous-location
AAJB - SESAME	22		222 632 €
Soliha	8	1 800 €	40 600 €
AISCAL	190	65 000 €	
CCAS Lisieux	8		19 000 €
TOTAL	228	66 800 €	282 232 €

Logement adapté

L'intermédiation locative en 2018 Côté Département

	nombre de logements	ASLL global	risque Locatif	rotation	Gestion Locative	TOTAL Dépense
AAJB	32	79 572 €	11 200 €	6 420 €	10 240 €	107 432 €
CCAS de Caen	40	51 390 €	14 000 €	9 120 €	12 800 €	87 310 €
CLLAJ de Caen	130	134 277 €	45 500 €	12 160 €	41 600 €	233 537 €
AISCAL*	190				93 480 €	93 480 €
SOLIHA	179				88 068 €	88 068 €
CCAS Cuverville	1				320 €	320 €
TOTAL	572	265 238 €	70 700 €	27 700 €	246 508 €	610 146 €

Le Département via le FSL agit en faveur de la sous-location en finançant le risque locatif (**350 €**/log), la rotation (**380 €** à chaque changement de locataire) et la gestion locative adaptée (**320 €** par log pour la sous-location et **492 €** pour les organismes qui ne bénéficient pas de l'aide "rotation").

*Il finance également un poste de CESF à l'AISCAL 35000 €/an

Axe 2 : Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins

- L'Accompagnement Social Lié au Logement financé par le Conseil Départemental (ASLL)
- L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) porté par l'Etat
- L'Accompagnement global pour l'intégration vers et dans le logement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)
- Le développement du partenariat et de la coordination entre le secteur social et de la santé

ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) 2018 – volet individuel

	Nbre de mois		Nbre de ménages suivis		Coût	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
AAJB	174	257	49	57	47 624 €	83 490 €
ADOMA	12	4	2	1	2 575 €	867 €
Habitat et H	47	82	11	18	10 086 €	17 772 €
ITINERAIRES	145	223	41	48	31 116 €	48 331 €
Jacques Cornu	65	50	15	13	13 948 €	10 837 €
REVIVRE	215	219	53	58	46 137 €	47 464 €
SAJD	50	71	12	18	10 729 €	15 388 €
UDAF convention	593	96	185	45	132 547 €	21 672 €
UDAF marché		437		138		104 137 €
TOTAL	1301	1439	368	396	294 762 €	349 957 €

ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) 2018 – volet ALT

	Nombre de jours		Nombre de ménages suivis		Coût en €	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
AAJB	2 420	3 437	10	21	17 061	24 471
ITINERAIRES	3 284	2 969	23	21	23 152	21 139
Jacques Cornu	2 128	3 429	16	22	15 003	24 414
REVIVRE	7 063	8 429	49	56	49 794	60 014
SAJD	2 987	2 987	21	27	21 058	21 267
TOTAL	17 882	21 251	119	147	126 068	151 307

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) 2018

	AVDL DALO	AVDL hors DALO*
Nombre de mois-mesure	173	398
Nombre de ménages suivis	48	90
Nombre de prescripteurs	2	5
Enveloppe financière	36 595 €	64 983 €

* Y compris **10 000 logements accompagnés**

Convention Etat / CCAS de Caen /Caen la mer Habitat (second appel à projets octobre 2015)

24 ménages accompagnés pour **93** mois-mesures

Subvention Etat : **10 440 €**

Accompagnement global pour l'intégration vers et dans le logement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

► Enveloppe Etat de **111 640 €**

Opérateurs	Date signature convention	Enveloppe financière	Nombre de ménages suivis
EPE (AGIR 14)	15/06/2018	40 000 €	8
FTDA	30/08/2018	45 000 €	19
REVIVRE*	08/08/2018	26 640 €	12
TOTAL		111 640 €	39

* Dont 5 040 € pour différentiel de loyer en résidence sociale pour jeunes de moins de 25 ans sans ressources

Développement partenariat et coordination entre le secteur social et de la santé

Travaux et initiatives entreprises dans le cadre de programmes et projets :

- PRAPS (Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis):
 - Sensibilisation à la promotion de la santé et prévention des structures (CHRS, pensions de famille)
- Premier PTSM (Projet territorial de santé mentale) en cours d'élaboration
- Obtention de 15 LAM (Lits Accueil Médicalisé) pour le Calvados (REVIVRE)

Axe 3 : Mieux orienter les ménages

- Contingent préfectoral
- CODESI (Commission d'Examen des Situations)
- CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives)
- Ateliers du 5 décembre 2018 sur l'insertion par le logement des personnes hébergées en structures

Contingent préfectoral

- Nouvelle convention-cadre signée le 11 octobre 2018 actant 25 % des attributions pour le contingent préfectoral (13 % précédemment)
- 1 074 relogements en 2018 pour un objectif de 1 535 relogements
- Nombre de relogements a priori (DALO, Hébergement et autres) : 299, soit 80 % de l'objectif
- Nombre de relogement a posteriori : 775, soit 67 % de l'objectif
- Attribution de logements sociaux aux sortants d'hébergements généralistes : 100 soit 100 % de l'objectif fixé au Calvados par le Préfet de région dans le cadre du plan national « Logement d'abord »

CODESI (Commission d'Examen des Situations)

- Mise en place du progiciel SYPLO (Système Priorité Logement), outil de gestion et de suivi du contingent préfectoral en janvier 2018
- Substitution de la CODESI plénière de l'arrondissement de Caen par une commission SYPLO bimestrielle et d'une commission d'examen des situations complexes trois fois par année
- Maintien de la CODESI Hébergement sur Caen en 2018

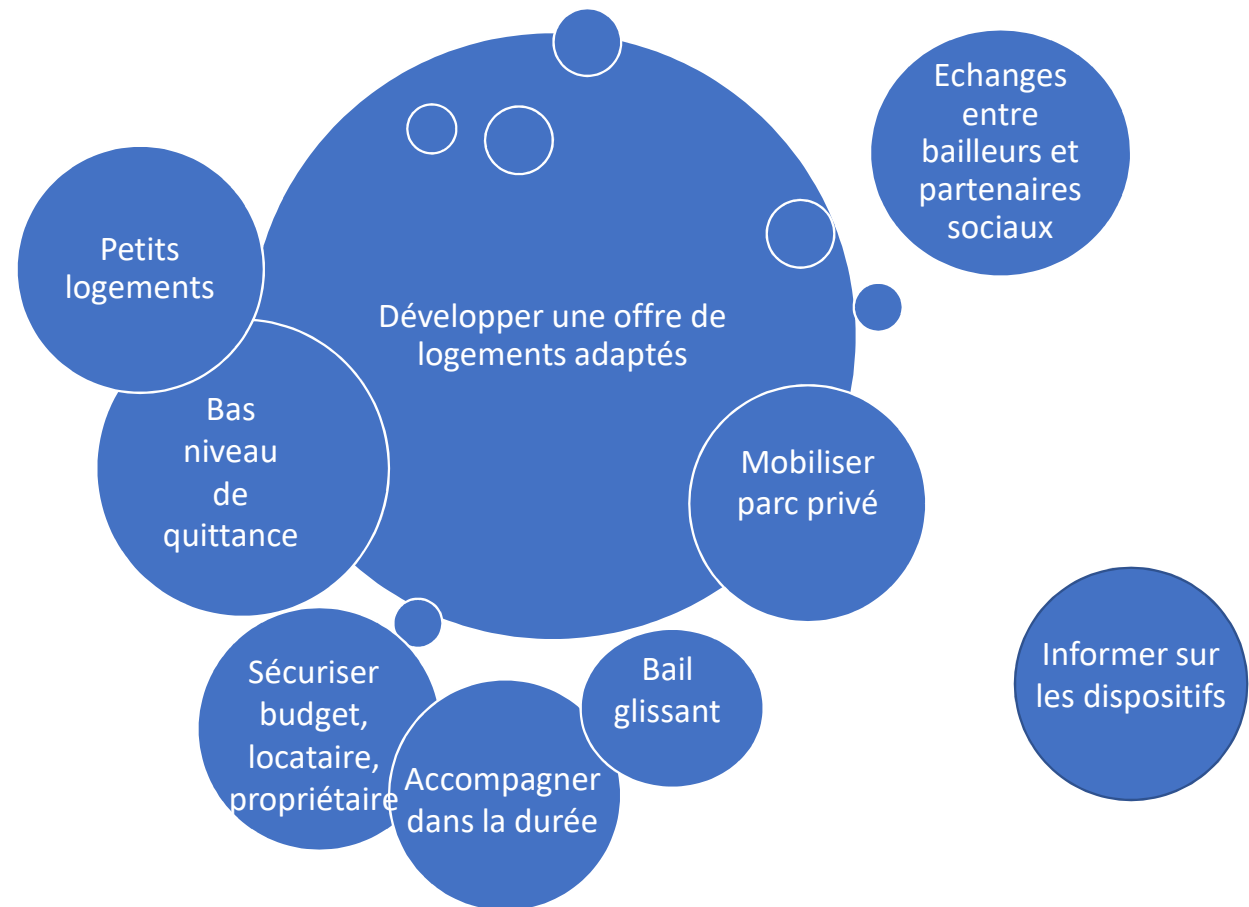
CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives)

- Signature le 18 décembre de la charte départementale de prévention des expulsions locatives
- Activités des commissions d'arrondissement en 2018 :

Nombre de commissions d'arrondissement	30
Nombre de dossiers	2 992
Nombre de commandement de payer	1 160
Nombre d'assignations	1 040
Nombre de jugements	826
Nombre de commandement de quitter les lieux	683
Nombre de concours de la force publique demandée (CFP)	396
Nombre de CFP accordés	284
Nombre de CFP exécutés	117

Ateliers du 5 décembre 2018 sur l'insertion par le logement des personnes hébergées en structures

Pistes d'action



Perspectives 2019

- Financement logement locatif social (LLS)
- Programme « Habiter mieux »
- Prévision d'ouvertures de places en logement adapté
- Appels à projets
- Dispositif d'identification et de relogement des ménages hébergés prêts au relogement des personnes sans domicile stable du Calvados 2019-2022
- Vade-mecum sur les dispositifs AHI et Logement adapté
- Elaboration du schéma départemental de domiciliation

Financement logement locatif social (LLS) 2019

- Pour Le Calvados, un objectif de **560 PLUS, 240 PLAI** et **100 PLS**
- Une enveloppe de **1 634 100 €** pour subventionner les opérations de construction neuve en PLAI et les opérations d'acquisition-amélioration en PLUS/PLAI
- Critères de priorisation :
 1. Critère social : une part de logements à vocation très sociale, des petites typologies T1/T2 pour la zone B1, du logement adapté dans les centres urbains (résidences sociales, pensions de famille, résidences accueil)
 2. Critère de priorisation géographique : zone B1 et communes de répondant pas aux objectifs SRU, proximité des commerces et services pour la zone B2
 3. Critère de revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes : priorité donnée aux projets d'acquisition-amélioration
- Subvention par PLAI selon la répartition suivante :
 - en B1 dans Caen la mer : **6 300 €**
 - En B2, C et B1 hors Caen la mer : **4 500 €**
 - Bonification en B1 pour la production de petits logements : **+ 700 €** par PLAI

Programme « Habiter mieux » - Anah 2019

- Objectif : rénovation de 75 000 logements par an au niveau national
- Massifier les aides pour les travaux de rénovation énergétique, le doublement des dossiers autonomie (maintien à domicile des personnes âgées, vieillissantes et/ou handicapées) et accompagner les copropriétés fragiles.
- Dotation régionale : 38,5 M €
- Dotation Calvados : 6,388 M €

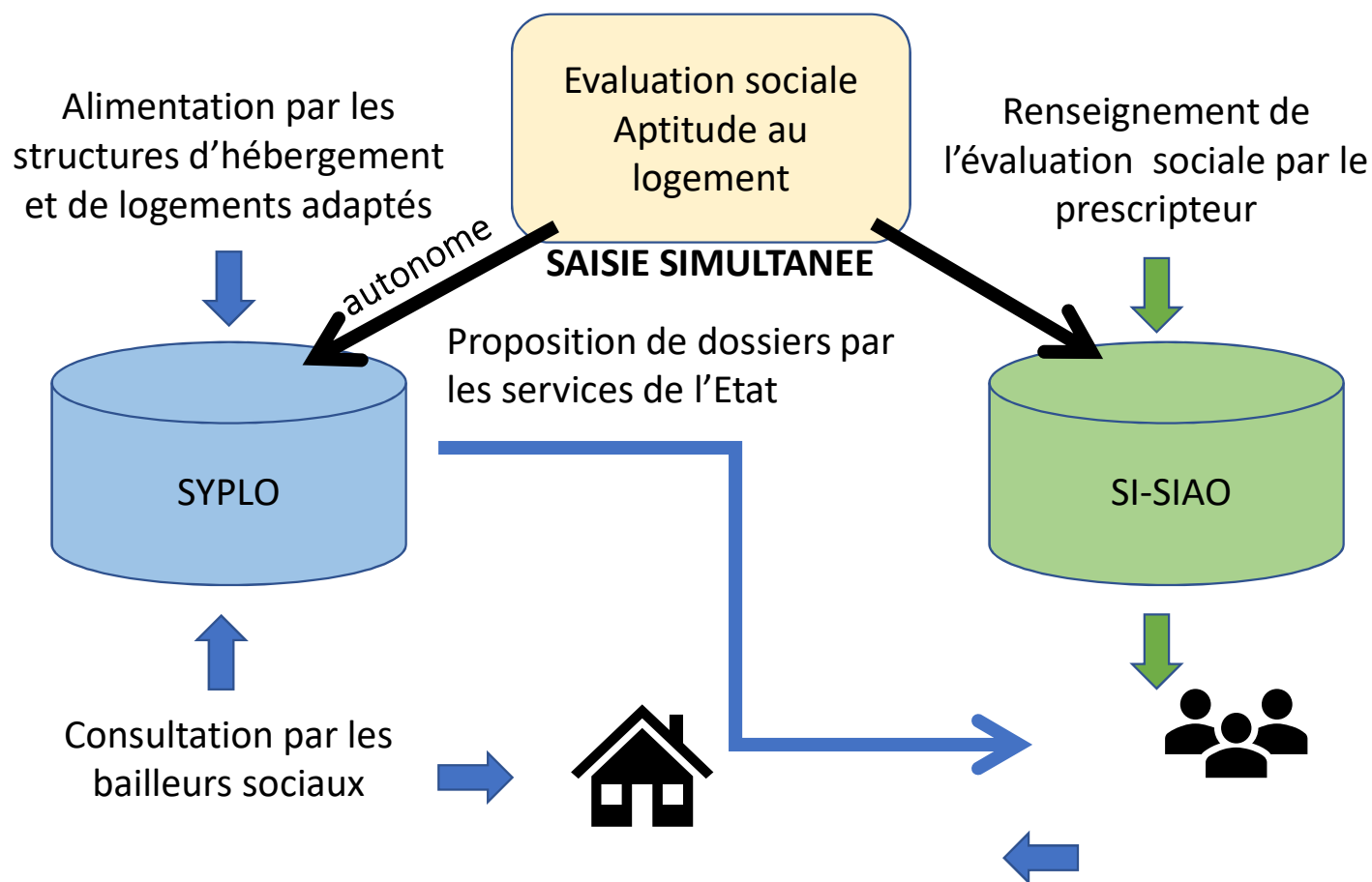
Prévision d'ouvertures de places en logement adapté

- Résidence sociale Pascal : **17** places à Caen, boulevard Maréchal Lyautey (REVIVRE)
- Résidence sociale Colbert: transfert de **87** places de la résidence Robillard + **28** places complémentaires à Caen, rue Colbert (ADOMA)
- Résidence accueil : **30** places à Caen, rue Albert 1er (Léone Richet)

Appels à projets(AAP) 2019

- 13 Mai : création de 44 places en IML location/sous-location et mandat de gestion
- 21 Mai : accompagnement global vers et dans le logement des personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Juillet : création d'un FJT sur Bayeux
- Second semestre : création de 25 places de pension de famille sur Lisieux

Dispositif d'identification et de relogement des ménages hébergés prêts au relogement



Vade-mecum sur les dispositifs AHI et Logement adapté

- Multiplication des dispositifs
- Méconnaissance par les partenaires de certains d'entre eux
- Besoin d'un document pédagogique rassemblant l'ensemble de l'offre du territoire calvadosien
- Démarrage des travaux DDCS/SIAO courant second semestre 2019

Elaboration du schéma départemental de domiciliation des personnes sans domicile stable du Calvados 2019-2022

- ▶ Le public sans domicile stable doit disposer d'une adresse postale lui permettant l'accès aux droits civiques, civiles et sociaux. Les CCAS et les associations agréées par le Préfet assurent le service de domiciliation.

- ▶ L'enquête portant sur l'activité domiciliaire dans le Calvados en 2018 révèle un niveau élevé de l'activité : 5 828 personnes domiciliées :
 - Dont 90 % sur l'agglomération caennaise
 - Dont plus de 50 % de public asile (demandeurs d'asile, réfugiés, déboutés)